



Compte rendu de l'AG du 6 février

Jeudi 6 février 2025

Comme tous les ans depuis 5 ans s'est tenue l'Assemblée Générale de l'amicale française de Pattaya

Début de séance à 15h

Nombre d'adhérents présents : 124

Ordre du jour

1. Bilan des actions réalisées en 2024
2. Rapport financier de l'année écoulée
3. Vote montant cotisation et droit d'entrée 2026
4. Projets 2025
5. Constitution du bureau

1- Bilan des actions réalisées en 2024

Activités récurrentes

Aquagym, Billard, Bowling, Pétanque, Apprentissage langue Thaï, Apprentissage du français, soirées Karaoké, mini golf, sorties pêche.

Activités ponctuelles

Galette des rois, Chandeleur, Soirée chanson Française, Sorties restaurant, Repas Noël, sortie au musée national de Bangkok,

Faits marquants de l'année

Reportage TV sur France 2 et France 3 qui a mis à l'honneur l'amicale et ses membres

Organisation en partenariat avec 3 autres associations de Pattaya pour la fête nationale avec présence de Monsieur l'ambassadeur de France à Bangkok et de plusieurs personnalités locales.



Assemblée générale du 6 février 2025

Bénéfice de la soirée remis à l'AFBT (Association de bienfaisance en Thaïlande).

Création du Bulletin d'info de l'amicale « Amicalement Votre » (6 parutions en 2024)

Soirée de gala pour le 5ème anniversaire de l'amicale avec plus de 200 participants et la présence de Mme la Consule.

Cap des 500 membres atteint.

Meilleure organisation pour l'accueil des nouveaux adhérents

2 - RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente le rapport financier et la situation des comptes

Situation des comptes au 31 décembre 2024

Année	Caisse	Compte Courant	Totaux
2023	24 540	176 746	201 286
2024	12 288	291 523	303 811

Montants exprimés en bath

Exercice 2024

Recettes	Dépenses	Balance
920 418	817 893	+ 102 526

Montants exprimés en bath

Une remarque est faite entre le nombre annoncé d'inscrits à l'amicale et le nombre de cotisations encaissées en 2024

Cela s'explique par le fait qu'il y a eu plusieurs départs suite à des retours dans leurs pays d'origine, et malheureusement de décès parmi notre communauté ou de personnes qui n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion



Assemblée générale du 6 février 2025

Le nombre de membres à jour de leur cotisation en 2024 est de 382 personnes

28 adhérents ont eu leur cotisation 2024 enregistrées en 2023 et ne figurent donc pas dans la comptabilité 2024

A la fin de la séance les comptes ont été approuvés à l'unanimité des présents et quitus est donné au bureau pour les comptes de l'exercice 2024

3 - Vote pour fixer le montant des cotisations et du droit d'entrée pour 2026

Il est précisé que l'année 2025 ayant déjà été engagée avec des cotisations et droit d'entrée déjà perçus , toute modification ne pourra intervenir qu'à partir de 2026.

Le montant actuel de la cotisation annuelle est de 500 THB

Droit d'entée 100 THB

Résultat du vote pour conserver les droit d'entée et de cotisation actuels :

Pour : 123

contre : 1

abstention : 0

Les cotisations et droit d'entrée resteront inchangés en 2026

4 - Projets 2025

Confirmer les relations avec l'hôpital Samitivej de Siracha.

Développer les partenariats avec des entreprises qui peuvent faire bénéficier de conditions ou tarifs préférentiels pour les membres de l'amicale.

Actualiser le règlement intérieur et le mode de fonctionnement.

Améliorer la communication pour les évènements locaux.

Nouvelle activité Plongée sous-marine (en préparation).



5 - CONSTITUTION DU BUREAU

Le règlement intérieur de l'Amicale a été écrit par JF DOSSMANN, et Muriel GROSVALET à sa création sur les conseils de Maître Pérasit. Mais il n'a jamais été enregistré auprès d'une quelconque autorité locale.

Ce règlement est à considérer comme un document de travail qui donne un cadre au fonctionnement de l'Amicale.

De nombreux points n'ont jamais été appliqués depuis la création, notamment durant la période où Muriel Grosvalet était membre du bureau de l'Amicale, en tant que trésorière ou vice présidente et jusqu'à sa démission le 9 octobre 2023.

Créé à l'origine pour un petit nombre d'adhérents, il n'est plus adapté pour le fonctionnement d'un club privé avec 520 membres.

Vote pour renouvellement du bureau

L'assemblée générale doit se prononcer pour le renouvellement du bureau actuel.

Le vote à bulletin secret uninominal étant trop problématique à mettre en place, ce mode de scrutin n'a jamais été pratiqué depuis la création de l'Amicale qui a toujours utilisé le vote à main levée.

Le vote par procuration n'a jamais été précisé dans les précédentes consultations ni utilisé lors des précédentes AG, Il est anormal que les membres de l'amicale qui ne sont pas présents physiquement lors de l'AG ne puissent s'exprimer.

Suite aux différents échanges qui ont eu lieu avant le 6 février, nous avons reçu de nombreux messages de soutien d'adhérents au bureau actuel et à leur demande nous avons distribué un formulaire qu'ils nous ont retournés. Cependant ces soutiens ne seront pas comptabilisés dans le vote cette année.

La question qui est soumise au vote est :

Souhaitez-vous reconduire le bureau dans sa composition actuelle ?

À savoir :

- Jean-François Dossman Président
- Gilles Prigent Vice-président
- Alain Tichet Trésorier
- Dominique Fontana Assistante
- Alain Chalou Assistant

Si le bureau n'est pas reconduit il démissionnera dans son intégralité.



Assemblée générale du 6 février 2025

Si le bureau est reconduit il examinera les autres candidatures qui se sont manifestées pour l'intégrer.

A la suite de cela, 20 personnes ont quittés la salle et n'ont pas souhaités participer au vote.

Résultats du vote

Votants 104

Pour : 61 (+ 5membres du bureau non comptabilisé lors du décompte) soit 66

Contre 4

Abstention 17

Non exprimé 17

Le bureau est donc reconduit et les nouveaux candidats pour son élargissement seront consultés pour son élargissement.

La séance est levée à 16h30